n'en accordait que treize, et que sur le second point la Prusse demandait la partie réelle dans l'exercice de la présidence. Notre correspondant n'était pas tout à fait dans le vrai.

« Les dernières propositions du cabinet prussien sont parties le 10 mars de Berlin : elles sont arrivées le 12 à Vienne. Quant au partage de la présidence, elles sont conformes à ce que nous avons appris de Dresde, mais elles sont bien différentes quant à la constitution du pouvoir exécutif. La Prusse voudrait que ce pouvoir fût formé seulement de cinq membres, dont deux permanens, et trois temporaires. L'Autriche et la Prusse seraient naturellement les deux membres permanens ; quant aux trois membres temporaires, ils seraient choisis par les États qui font partie de la Confédération, autres que la Prusse et l'Autriche, et ces États les désigneraient par voie d'élection. Le mode de cette élection serait réglé de telle sorte que la majorité des voix serait acquise invariablement à la Prusse contre l'Autriche, et contre les royaumes de Bavière, de Hanovre, de Saxe et de Wurtemberg. Cette combinaison assurerait à la Prusse quatre voix sur cinq dans le conseil exécutif, et dans l'exercice de la présidence une part d'autorité nominale et réelle, égale en tout à celle de l'Autriche.

« Une autre conséquence de cette combinaison, c'est qu'il n'y aurait point de place pour les quatre rois dans le nouveau pouvoir exécutif. En supposant que l'élection fût entièrement favorable aux souverains des États moyens, il n'y aurait place que pour trois ; probablement l'exclusion en atteindrait plus d'un.

« Les propositions du cabinet de Berlin ont été communiquées en même temps à la cour impériale et aux autres cours allemandes ; elles ont causé un étonnement général et produit une impression pénible. La Prusse, qui prévoyait de tels effets, a voulu expliquer et justifier sa conduite ; elle a dit-on, fait dire un peu à Vienne, et beaucoup à Munich, à Hanovre, à Dresde, à Stuttgard, qu'elle ne niait point que ses demandes pouvaient paraître empreintes d'une certaine exagération, mais qu'elle les avait ainsi formulées pour se défendre contre l'Autriche, qui prétendait faire admettre tous ses États, slaves et italiens, dans la nouvelle Confédération germanique, ajoutant qu'elle insisterait si l'Autriche persistait. La Prusse donc fait remonter à l'Autriche la responsabilité du nouveau démêlé politique qui menace l'Allemagne. Si l'Autriche, disent encore les amis de la Prusse, si l'Autriche n'avait pas eu cette *malheureuse et malencontreuse* prétention, la Prusse n'aurait jamais conçu le plan d'organisation du pouvoir exécutif qu'elle propose et dont elle a besoin pour balancer la puissance de l'Autriche, qui pèsera sur l'Allemagne de tout le poids de ses possessions si nombreuses, si variées, si considérables.

« Les propositions de la Prusse ont déjà eu cet effet, que les conférences de Dresde sont indéfiniment suspendues, et qu'il est possible que cette Assemblée finisse par se dissoudre.

« Nous avons déjà parlé de la note de M. Brenier du 23 février ; c'est la seconde que le ministre des affaires étrangères de la République française a fait remettre au prince de Schwarzenberg par M. de Lacour, notre ministre à Vienne, sur la question de l'incorporation dans la Confédération germanique de toutes les possessions de l'Autriche. Nous avons dit que cette note concluait par une protestation claire, précise et énergique ; voici les termes mêmes de cette protestation :

« Le gouvernement de la République, décidé « d'avance à ne pas accepter une pareille innova- « tion, croit devoir déclarer que si elle était ef- « fectuée sans son assentiment et sans celui de « toutes les puissances signataires de l'acte géné- « ral de Vienne, il y verrait une *violation* fla- « grante du traité. »

Depuis l'invention des dents artificielles, on n'avait pu parvenir à conserver les dents faibles ou chancelantes qui restaient dans la bouche ; il fallait si l'on ne voulait subir la perforation des racines pour placer les dents à pivot, extraire la racine, et employer la soie ou les crochets pour fixer les pièces isolées ; cette manière d'adapter les dents détériorait promptement les voisines qu'on replaçait de la même manière. Pour poser un ratelier, il fallait faire usage de ressorts fatigants, et nécessairement arracher les racines et les dents qui restaient. Après avoir subi toutes ces opérations douloureuses les dents ainsi posées sont soudées sur du métal qui se tortille de toutes manières en obéissant aux différents mouvements de la mâchoire. Tous ces mouvemens ont disparu par l'heureuse invention de M. Rogers, qui, après douze années d'expérience, est parvenu à poser des dents sans crochets et sans ressorts, depuis une seule dent jusqu'à un ratelier complet, sans être obligé d'avoir recours à aucune des douloureuses opérations ci-dessus mentionnées. Les pièces partielles et les rateliers sont coupes d'un seul morceau, où les gencives et les dents ne font qu'un. La ressemblance avec les dents naturelles est si parfaite, que l'œil exercé d'un dentiste s'y méprendrait ; elles adhèrent si bien aux gencives, qu'on arracherait plutôt la gencive que les ôter, si l'on n'a le secret indiqué par l'inventeur ; ensuite avec un peu d'exercice on les ôte et on les remet comme on ferait d'un gant, ce qui permet de les entretenir d'une propreté parfaite, seule manière d'éviter la mauvaise odeur qu'engendrent les dents minérales posées d'après l'ancienne méthode.

Pour la mastication, on ne peut exiger rien de mieux que les *dents osanores*, articulant sur celles qui leur sont opposées, ou, pour expliquer plus clairement, la mâchoire supérieure tombant de niveau sur la mâchoire inférieure, exactement comme dans l'état naturel. Les *dents osanores* ont de plus la vertu de raffermir les dents faibles et chancelantes qui restent dans la bouche. Ne terminons pas cet aperçu sans parler du plombage à froid, sans pression et sans douleur, imitant les dents naturelles à s'y méprendre, méthode nouvelle, si connue qu'on n'en veut plus d'autre.

On peut consulter M. Rogers tous les jours, à la maison Papaduca, à Péra, en face de la légation de Hollande.

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

7 AVRIL 1851.

Londres	110
Marseille	177

PRIX DES MONNAIES.

Ducat de Hollande, les 100 pesant drachmes 108	P. 52 1/2			—
Id. de Venise id.	» 54 1/2			—
Quadruple d'Espagne	» 365			—
Paul Impérial	» 91 1/2	à	91 3/4	
Livre sterling	» 113 1/2	à	114	
Pièce de 20 francs	» 90 1/2	à	90 3/4	
Piastre d'Espagne	» 24		—	
Talari de la reine	» 23		—	
Rouble d'argent	» 17 3/4	à	17 32/40	
Pièce de 5 drachmes	» 19 3/4	à	20	
id. de 5 francs	» 22 3/8	à	22 1/2	
Stambols, roubiés, foundouk, mahmoudiés durs, la dra.	» 39 1/2	à	40	
Mah. mous entiers	» 81 1/2		—	
Pièces d'or de 100 P. agio par mille	» 30 o/oo		—	
id. de P. 20 en or	» 28 o/oo		—	
id. 20 P. en argent	» 25 o/oo		—	

Papier monnaie escompte 3 pour o/o.

INTÉRIEUR.

Smyrne, 28 Mars.

Notre place est dans une position peu favorable à la vente des *manufactures* et des *coloniaux*. Les acheteurs de l'intérieur qui ont cependant commencé à paraître nous font espérer une reprise, mais on ne peut pas compter sur une amélioration bien sensible dans les prix qui sont bas pour tous les articles.

L'*Opium* peut être coté à p. 90 le chéqui. Comme ce prix même n'est pas abordé en ce moment, on pense que l'article ne tardera pas à subir une nouvelle baisse. Les avis de l'intérieur sont favorables à la prochaine récolte, ce qui maintiendra la baisse.

En *Alizaris* il s'est placé 600 balles de p. 227 à 242 le quintal. Cette racine est en calme, avec un dépôt d'environ 4,000 balles.

Les *Graines jaunes* sont également en calme ; 40 sacs seulement ont trouvé des preneurs de p. 15 à 16 1/4 l'oque. Notre dépôt est de 600 sacs environ.

Le *Coton* dont nous avons un dépôt de 2,500 balles à peu près, a fourni 300 balles au mouvement de la semaine ; elles ont été payées de p. 235 à 260 le quintal. Cet article aussi n'est pas dans une position très encourageante, par suite des avis de Liverpool.

La *Valonée* est assez demandée, et sans les hautes prétentions des détenteurs, beaucoup d'affaires se seraient peut être conclues. Cette semaine, 5 à 6,000 quintaux ont été achetés à p. 68, dit-on. La qualité anglaise se raisonne aujourd'hui de p. 65 à 70 et celle de Trieste de 80 à 90 le quintal. Dépôt sur place 15,000 quintaux.

Les *Gommes adragantes* ont toujours un écoulement facile aux prix suivants : les *communes* de p. 15 à 16 l'oque ; les *en feuilles* de 34 1/2 à 36 et les *vermicelées* de 32 à 33. De petites parties se placent journellement à ces prix.

Serrès, 21 Mars.

La grande foire, dite Kervan, qui se fait annuellement à Serrès à pareille époque et dont la durée est de trois semaines et quelques fois de quatre, vient de finir sous la meilleure impression, car les opérations commerciales y ont été importantes, le double des autres années. Qu'on s'imagine un tournoiement de mains en mains de 6 mille balles de marchandises diverses pour un montant de 14,500,000 piastres du G. S. et l'on aura une idée des opérations saillantes qui se sont faites. On peut diviser ainsi les marchandises importées à cette foire avec une estimation moyenne :

2,000 balles	manufactures d'Angleterre diverses, à P. 2,000 la balle. P.	4,000,000
1,500 bal. ou colis	march. d'Allemagne diver. tant en manufactures qu'en quincailleries, y compris le fil d'or etc., à P. 4,000 la balle, »	6,000,000
500 »	manufact. et objets d'arts de production de la Turquie asiatique et européenne à 5,000 la balle. »	2,500,000
2,000 »	coloniaux divers, drogueries comprises, à 1,000 la balle. »	2,000,000
6,000 b. ou c.	prod. un mont. de P.	14,500,000

Voici les prix auxquels les différentes qualités de marchandises ont été vendues, en monnaie de foire, c'est-à-dire, de 10 à 11 o/o en sus du taux légal du firman.

Toileries de dif. qtés T.	P. 48	,	64	la pièce
» ordin. pour doublures	» 26	,	36	»
Cotons filés N° 8 à 14	P. 16	,	16 3/4	l'oke.
» » » 12 à 20	» 17	,	17 1/2	»
» » » 16 à 20	» 18	,	18 1/4	»
» » » 26 à 30	» 20	,	21	»
Cotons filés ext. 8 à 14	» 17 1/2,			»
» » » 12 à 20	» 18 1/2,			»
» » » 16 à 24	» 19 1/2,			»
» » » 26 à 32	» 21 1/2,		22 1/2	»
Madapollam	P. 60	à	64	la pièce.
Fil à coudre N° 6 à 14	» 19			l'oque
» » 10 à 24	» 21			»
Indigo	P. 100	à	114	»
Cochenille	» 70	à	74	»
Acier	» 4	à	4 1/8	»
Poivre	» 6 1/8	à	6 1/4	»
Café	» 8	à	9 1/2	»
Sucre	» 5	à	5 1/4	»
Canelle	» 18	à	19	»
Girofles	» 13	à	13 1/2	»
Encens	» 5	à	5 1/4	»
» en larmes	» 7			»
Mastic	» 120	à	122	»
Quinquina rouge ou rose	80	à	82	»
Etain	» 14	à	14 1/4	»
Nitre	» 9	à	9 1/2	»
Sulfate de quinine	» 16	à	16 1/2	la dr.
Papier d'Angleterre	» 17	à	25	la rame
» lourd ou pesant	» 20	à	20 1/2	»
» léger	» 13 1/2	à	14	»
Fer blanc en feuilles	» 205			la caisse.

La police, pendant la durée de la foire, a été maintenue merveilleusement bien par les préposés de l'honorable Ahmet aga, caïmakam ou gouverneur-civil de Serrès qui à ses frais et sur sa cassette particulière a doublé les zaptiés ou gardes chargés de la plus active surveillance et du maintien du bon ordre ; pas un vol, pas un crime quelconque ; si quelques fois plainte légère a été portée, remède instantané a été apporté par le caïmakam, et par les soins empressés et éclairés de l'honorable Chamy bey, mollah de Serrès, dont la perspicacité et la justice dont il fait preuve dans la manière de traiter et de juger les affaires de son ressort lui ont valu l'estime de tous.

Après avoir fait mention du mouvement commercial du pays et de l'empressement en toute circonstance des autorités de Serrès, on serait injuste si l'on ne fesait connaître au public, le zèle, l'activité, la fermeté et la droiture du mudir de la ville de Démirhissar, à 4 heures de Serrès. Ahmet aga, c'est son nom, est un homme de grande énergie qui sert consciencieusement son gouvernement et qui se sacrifie pour le bien être général et dont l'active surveillance n'a pas peu contribué à la tranquillité et à la sûreté des environs de Serrès pendant la durée de la foire, avantage inappréciable pour tous les négociants et voyageurs.

EXTÉRIEUR.

Marseille, 21 Mars.

REVUE DE LA SEMAINE.

Sucres terrés. — Nous n'avons à mentionner que la vente de 100 caisses Havane blond à fr. 28 les 50 k. entr. Aucun ordre d'achat un peu manquant n'a paru sur notre place dans le courant de ces derniers huit jours.

Sucres raffinés. — Il s'est fait, cette semaine, plusieurs achats pour l'exportation aux prix de la cote :

Entrepôt, les 50 k.

Raffinés papier 7 o/o.	30 50	31 —
nus	31 50	32 —
cassés	31 —	31 50
bâtardes	30 —	— —
tapés	30 —	— —
pilés	33 —	— —

Les produits de consommation obtiennent depuis quelques jours un assez bon débouché.

Cafés. — On a réalisé la cargaison de la Jeune-Nancy, arrivée cette semaine de Port-au-Prince, consistant en 2037 sacs, à fr. 65 les 50 kil. entrepôt, avec conditions.

Il s'est fait, en outre, 200 sacs Rio à fr. 52.

Blés. — Semaine complètement nulle pour les blés d'entrepôt.

Graines oleagineuses. — La meilleure tenue des huiles et la rareté de la marchandise raffermissent les cours.

Les ventes effectuées cette semaine sont de :

1700 bal.	sésame de l'Inde, à prochaine arrivée, fr. 45, escompte 1 o/o et 100 jours de terme.
6000 »	sésame de l'Inde, arriv. lointaine, fr. 44, esc. 1 o/o et 2 mois.
1700 »	sésame de l'Inde, à prochaine arrivée, fr. 45, esc. 2 o/o et 100 jours.

On a cité aussi un petit lot de graines de pavot que l'on suppose avoir été vendu au prix précédemment pratiqué de fr. 38 esc. 1 o/o.

Os de bétail. — On nous a signalé cette semaine la vente de 60,000 kil. disponible à fr. 9 25 les 100 kil. escompte 2 pour cent, et 30,000 kil. à la tombante au même prix.

Laines. — Les trois chargements laine lavée de Maroc ont été vendus à leur débarquement pour les États Unis. La position de l'article est on ne peut meilleure, mais la marchandise manque, les laines à peigne sont beaucoup moins demandées ; l'enchère des laines d'Andrinople ne s'est pas faite avec la même ardeur qui existe pour les laines à fabrique ; plusieurs parties ont été retirées, mais les vendeurs tiennent bon, sans vouloir faire de concessions.

Ventes et prix des laines. — Les 50 kil.

Aux enchères et conditions d'enchères.

16 b.	Buenos-Ayres 1/2 métis	63 à 65
20	Andrinople noire	80
20	— grise	67

Tractativement.

250 b.	Maroc lavée	127 50 à 135 —
55	Andrinople non cernie.	90 —

Cotons. — A l'inverse des principaux marchés, le nôtre a joui d'une activité qui permet de mentionner 1,200 bal. de ventes pour la huitaine.

Les cotons d'Amérique ont contribué à ce chiffre pour 202 balles traitées en partie aux cours du Havre, et le reste avec quelques concessions, à cause d'un droit plus fort.

Sur les lainages communs du Levant, les transactions ont eu plus d'importance, puisqu'il s'est fait :

623 b. Idelep de fr. 58 80 à 62 50.
163 » Tarsous, fr. 58 20 à 62 25.
10 » Naplouse choix, fr. 75.

Dans les Jumels, seulement 160 balles ont changé de mains, à un prix qui n'a pas été précisé mais qui laisse l'article sans changement.

A l'enchère, pour cause d'avarie, 41 balles des États-Unis ont obtenu fr. 76 à 83 50, suivant dommage des lots.

Soies. — Les cours restent stationnaires et les transactions se bornent à quelques affaires sans importance.

Ventes et prix des soies.

20 b.	Sellé	40 — 46 — le kil.
3	Brousse	35 — — —
5	Baffa	21 — — —

Galles. — On a placé en vente publique 10 balles d'en sortes avariées qui ont été payées de fr. 148 à 155 les 100 kilog. acquitté

Gomme arabique. — On nous signale la vente de 250 fardes qui a eu lieu à fr. 170 les 100 kil. avec esc.

Bois de campêche. — Nous avons reçu un tout petit grenier de Haïti qui, dit-on, a obtenu fr. 9 50 les 100 kilog. ent.

Il est arrivé une partie 260 tonneaux de Terminos (Mexique) qui, après avoir été examinée par les divers acheteurs et reconnue de supérieure qualité, a été desuite traitée à un prix inconnu.

Girofles. — Les 31 barils passés en vente publique, pour cause d'avaries, ont été payés de fr. 70 à 139 50 les 100 kilog. entrepôt.

Cannelle Chine. — On a vendu 40 caisses qui étaient en magasin, qui ont été payé à fr. 280 les 100 kil. ent.

Par la Carolina, venu de Barcelonne, nous venons d'en recevoir 60 caisses.

Safranum. — Le paquebot à vapeur le *Cid* vient d'en introduire 2 caisses.

La mévente continue sur cet épice.

Safran. — Nous apprenons que 40 b. Alcaria ont été placées à fr. 240 les 100 kil. avec esc. à la consom.

Valence, 18 mars.

REVUE DE LA SEMAINE.

L'approche de la récolte que l'on présume devoir être favorable, jointe à la presque nullité des affaires avaient fait apporter sur les marchés de la Drôme et de l'Ardèche une quantité plus considérable de soies grèges qu'aux marchés précédents. On a acheté à 50 c. et 1 fr. au-dessous de la dernière cote ; la baisse portait sur les soies fermes ; voici la cote des prix des soies d'après leurs titres, comptant sans escompte :

9/10 d. soies grèges ord. pays		67	à	68 le k.
10/11	—	66	»	67
11/12	—	65 50	»	66 50
12/13	—	65	»	66
13/14	—	64	»	65
14/15	—	63	»	64
15/16	—	62	»	63
16/18	—	60	»	62
18/20	—	59	»	60
Soies basses		54	»	56

Les soies de filature premier ordre sont toujours bien tenues ; il se fait très peu d'affaires en ce genre, le moulinier ne pouvant, pour des emplois particuliers tels que crêpes et tulles, aborder les prix qui se pratiquent. Ces qualités s'épuisent journellement. Ces sortes de soies n'ont pas varié dans leur cote, comptant sans escompte :

9/10 filés à 3/4 cocons le kil.	74	à	75
11/12 — 4 cocons 1/2 ,,	73 50	à	74 50
12/13 — 4/5 cocons ,,	73 50	à	74
13/14 — 5/6 cocons ,,	73	à	74
Les soies de 2e ordre sont tenues	68	à	70

Voici la cote du jour de diverses qualités de soies grèges, comptant et sans escompte :

9/10 d. filés à la franç. en Italie		70	à	71
11/12	— —	69	à	70
12/14	— —	66	à	68
9/10 d. soies grèges d'Italie royales de Naples		66	à	67
11/12	— —	65	à	66
12/14	— —	63	à	64
13/18	— —	62	à	63
14/16	— de Toscane	61	à	62
16/18	— —	59	à	60
18/20 soies grèges	Mestoup à court guindre	43	à	45
18/22 —	Mestoup à long guindre	40	à	42
15/18 —	Salonique à la piémontaise	50	à	55

A Lyon et à St-Etienne, il y a baisse sur les soies organsins et trames de 2 à 3 fr. par kil. sur toutes les qualités courantes.

Romans, 17 mars.

Notre marché du 7 courant était assez abondamment pourvu :

1500 kil. de soies avaient été apportés sur place ; des transactions ont été opérées au prix de fr. 60, 62 et 63 le kil., soies ordinaires du pays suivant mérite.

Le marché du 14 a été nul pour les soies d'ordre qui manquaient ; les soies ordinaires étaient assez abondantes et se sont vendues 61, 62 et 62 50 le kil.

Les soies basses 46 à 47 fr. presque sans preneurs.

Aubenas, 15 mars.

Les nouvelles défavorables reçues de Lyon cette semaine avaient refroidi les acheteurs à notre marché.

Les quelques détenteurs de grèges désireux de vendre, ont lâché la main et il en est résulté une baisse de prix de 1 fr. par kil. sur les cours précédents.

On payait aujourd'hui les belles qualités de 9-10 deniers, fr. 67 à 69 le kil.

Les soies courantes en titres de 11/12 deniers se cédaient de fr. 65 à 66 50 le kilog.

Malgré la faiblesse des cours il s'est peu acheté.

Quelques existences en soies de filatures des Cévennes, de tout premier ordre viennent de nous être révélées ; elles sont tenues aux sources dans les prix de fr. 78 le kil. pour les 3/4, et de 76 à 77 les 5/6.

Ces prix ne sont que nominaux, car il ne s'est fait aucune affaire pour ces sortes de soies qui deviennent chaque jour plus rares.

Londres, 15 mars.

Sucres. — Le Havane blond est en vente de 39 s. à 42 s. f ; brun 37 s. à 39 s. blanc en entrepôt 27 s. à 33 s. ; Brésil acq. 39 à 43 s. pour bas à fin blanc ; Java gris et blond 38 s. à 42 s.

Aujourd'hui il n'y a pas eu d'enchères et les ventes privées ont été bornées à 800 caisses Havane blond moyen à 40 s. 6 d.

Sucres raffinés. — Les pilés sont offerts à des prix modérés et encore ne se fait-il que peu d'affaires : Hollandais 24 s. à 27 s. 6 d. et Belges 25 s. 6 d. à 26 s. 6 d.

Les prix des pains tendent à la baisse ; et les transactions sont limitées ; Hollandais 6 à 10 D. 30 s. à 31 s. 6 d, et Belges 10 D. 29 s. à 30 s.

Cafés. — Le Ceylan native a attiré l'attention cette semaine et les prix sont plus fermes. Les affaires privées ont été importantes de 46 s. 6 d. à 47 s. pour bon ordinaire.

Les détenteurs des sortes des plantations ont confiance et rien n'a été présenté à l'encan ; par contrat privé, il s'est fait plusieurs affaires à une avance de 2 s. sur les prix d'il y a huit jours.

Les autres sortes des Indes-Orientales restent lourdes à la vente, mais les détenteurs ne veulent pas se soumettre à une réduction et tiennent le Java 47 s. à 50 s. Sumatra et Padrang 43 s. à 45 s.

En cafés étrangers on n'a pas fait beaucoup des affaires et les prix du Costa-Rica ont rétrogradé ; 1700 balles ont été vendues aux enchères de 45 s, à 52 s pour bon fin ord. et 41 s. à 47 s. pour avarié. Toutefois les autres sortes sont tenues aux cours précédents, mais avec peu d'affaires. Une cargaison St-Domingue a été vendue 42 s. 6 d. par cwt.

Aujourd'hui le Ceylan native était fermement tenu à 47 s. pour bon ord. Mais on a fait peu d'affaires privées.

Cacao —, Les prix de Trinidad ont baissé de 6 d. à 1 s. par suite de plus de provisions au marché. De 724 sacs aux enchères, la majeure partie a été écoulée de 45 à 50 pour gris, 51 à 56 6 pour rouge et 45 à 53 pour avarié.

Peu d'affaires ont été faites en cacao étranger et le Bahia et Para est en vente de 29 à 30 et Guyaquil 32 ; le stock est au-dessous de 5000 sacs comparé à celui de l'an dernier et on n'attend que peu d'arrivages.

Epices —. Piment peu demandé et les prix ont de nouveau rétrogradé. Aux enchères on a écoulé 457 balles à 5 d. pour moyen et 4 1/2 à 3 3/4 d. pour inférieur. Les affaires en cloux de girofle ont été limitées, mais les prix sont fermes : Bourbon 6 d. à 6 1/2 d. : Penang 7 d à 1 s. 4 d.

Les transactions en noix de muscade ont été assez extensives et les prix sont fermes de 2/7 à 4/1 pour communes à fines brunes et 2/8 à 2/10 pour good lined.

Poivre n'a pas baissé mais les transactions sont restreintes. Sumatra vaut 3 1/4 d. à 3/8 d.

Les opérations en cassia lignea se bornent à quelques petites parties de 92 à 102.

Coton —. Peu d'affaires privées ont été faites cette semaine. Les détenteurs sont moins fermes et veulent vendre à plus bas prix. Aujourd'hui l'aspect du marché était lourd et les cours ont baissé de 1/8 d. pour la huitaine. Les transactions privées comportent 2,400 balles Surate de 4 3/8 à 5 1/2 d. et 150 balles Madras de 4 à 4 5/8 d. pour bas western et fair northorn.

Huiles —. Il se fait toujours de bonnes affaires en huile de lin et par suite du peu de provisions les acheteurs sont forcés de payer 33/9 à 34 par cwt. sur place. A livrer, il a été passé plusieurs contrats de 34/3 à 34 6 et il n'y a pas généralement vendeurs.

Liverpool, 14 mars.

Coton. — Les avis reçus par l'Africa au commencement de la semaine ont produit une baisse de 1/8 et 1/4. Depuis lors, quoique les affaires aient eu assez d'activité, la baisse est restée de 1/4 sur les Georgie et Mobile, et 1/8 à 1/4 sur les qualités basses et moyennes de Louisiane, tandis que les qualités supérieures n'ont éprouvé aucun changement.

Les Brésil et les Egypte ont été demandés, mais ils ont participé à la baisse, en quelques cas, de 1/8 d.

En Surate, les ventes sont importantes, et les bonnes qualités ont maintenu leurs prix ; mais les sortes ordinaires sont plus faibles.

Aux prix réduits, le marché reste ferme.

La totalité des ventes de la semaine a été de 31,180 balles : sur cette quantité les spéculateurs ont pris 1,340 Etats-Unis, 40 Fernambouc, 770 Maragnan, 840 Surate, et l'exportation a enlevé 740 Etats-Unis, 30 Bahia, 70 Egypte, 310 Surate, 100 Madras.

Voici le détail des ventes de la semaine et les cours authentiques :

360 b.	Sea-Island	13 »/»	à	20 »/»
8930 »	Upland, Georgie	6 1/4		7 1/2
3099 »	Mobile, etc.	6 1/4		7 1/2
8070 »	New-Orléans	5 3/4		9 »/»
710 »	Fernambouc	7 3/4		8 »/»
750 »	Bahia	7 3/4		8 1/8
1750 »	Maragnan	7 1/2		8 3/4
20 »	Demerary	8 5/8		» »/»
1390 »	Egypte	7 »/»		9 1/2
»	Carthagène	» »/»		» »/»
90 »	Indes-Occidentales	7 1/2		7 3/4
5070 »	Surate	3 3/8		6 »/»
210 »	Madras	4 1/4		4 7/8
»	Bengale	» »/»		» »/»

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 4 avril.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Medari-Tidjaret*, cap. D. Deffonzo, avec march. div. groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Stadium*, cap. M. Ballovich, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 5 avril.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur otto. *Petrar-Bahri*, cap. H. Moustapha, avec march. diverses, groups et passagers.

Du 6 avril.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Germania*, cap. A. Bellen, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Noms des passagers :

Mme Adélaïde Bellen, autrichienne, femme du capitaine. — Ruggiero Offacio, autrichien, employé du Lloyd — Andrea Haggi Gonvelli, hell. — Th. Tsitzimilli et son frère hell. — Th. C. Catzano, hell. — Spiridion D. Pécha, hell. — Constantin Georges Catzoula, hell. — Georges Dadrices, hell. — Const. Yeorghin, hell.

DÉPARTS du 5 avril.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Saoum-Bahri*, cap. P. Antoine, avec marchandises diverses, groups et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français, *Léonidas*, cap. V. Payen, avec marchand. diverses, groups et passagers.

TRIESTE. Bateau à vapeur autri. *Imperatrice*, capit. P. Marochino, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 7 avril.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur égyptien, *Reschid*, cap. Rusteim, avec march. div. groups et passagers.

Du 8 avril.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien *Conte-Stürmer*, cap. G. Poiret, avec march. diverses, groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 2 avril.

LONDRES. Br. romain, *Enrichetta*, cap. G. Vecchini, chargé de div. march. adressé à M. Salvatore.

LIVERPOOL. Sch. angl. *David*, cap. S. W. Tyrer, chargé de div. march. à ordre.

NEW-CASTLE. Br. angl. *Sidney*, cap. R. Johnson, chargé de charbon de terre, à ordre ; br. angl. *Regina*, cap. D. Creighead, chargé de charbon de terre, à ordre.

BRISTOLL. Br. grec, *Haggi*, cap. T. Gita, chargé de charbon de terre, adressé à M. Kessisoglu.

SUNDERLAND. Br. angl. *Jane Cockerill*, G. Charth, chargé de charbon de terre, à ordre ; br. angl. *William Thomas*, cap. W. Osten, chargé de charbon de terre, à ordre.

TROON. Br. grec, *A. Spiridhonas*, cap. P. Anghelis, chargé de charbon de terre, adressé à M. Mellas.

ALGER. Br. sarde, *Catterina*, cap. L. Drago, en lest, adressé à MM. Pedemonte et Dodero ; br. sarde, *S. Giovanni Battista*. cap. P. Schiaffino, en lest, adressé aux susdits.

MESSINE. Trois-mâts sarde, *Almeria*, cap. F. Lavarello, chargé de fruits, adressé à M. Albini ; br. russe. *Quattro Sorelle*, cap. M. Cossovich, chargé d'huile et de fruits, adressé à M. Delta.

GÊNES. Br. sarde, *Concordia*, cap. S. Raffo, en lest, adressé à M. Berzolese.

MALTE. Br. franç. *Voyageur*, cap. V. Aribert, chargé de pierres, adressé à M. Salvatore ; br. autr. *Mirto*, cap. G. Cattarinich, chargé de div. march. à ordre ; br. autr. *Silvio*, G. Scopinich, chargé de div. march. adressé à M. Lemmi.

ZANTE. Br. grec, *Clissova*, cap. C. Carvunis, en lest, à ordre.

PATRAS. Br. grec, *A. Spiridhonas*, cap. E. Macris, en lest, à ordre.

HYDRA. Br. grec, *Yoannis*, cap. A. Caralis, chargé de briques, adressé à M. Delta ; br. grec, *Hydra*, cap. G. Sacturis, en lest, à ordre.

SPEZZIA. Br. grec, *Stamatis*, cap. P. Pneumaticos, chargé de div. march. adressé à MM. Sechiari et Schilizzi.

SYRA. Br. grec, *Anrxartitos*, cap. G. Chicas, en lest, à ordre.

SANTORIN. Br. grec, *Tilemacos*, cap. G. Chademenos, chargé de poteries, à ordre ; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. M. Gavrilis, chargé de vin, adressé à M. Delta.

MICONO. Br. grec, *A. Nicolaos*, cap. J. Levandakis, chargé de vin. adressé à M. Cocali.